

Cité de la tour Phase 3



AIRE DE CONSERVATION

LÉGENDE

- Élévation du pavage
- Boisé
- Conduit pluvial privé
- Hauban Hydro Sherbrooke (servitude 2mx8m)
- Puisard installé (entretiens par résident)
- Servitude en faveur de Ville de Sherbrooke
- Fossé aménagé à conserver
Sens de l'écoulement (fossé pluvial)
- Pour les bâtiments A-B-C et D les raccordements DOIVENT être du même côté, tel qu'illustré, Exigences de HYDRO SHERBROOKE

A titre indicatif
Des modifications peuvent être apportées

Note: Les aménagements de terrains DOIVENT respecter les plans d'aménagement (demande Ville)